



Inscription
2021 / 2022

KARATÉ

SELF DÉFENSE



Maison des Sportifs
151, route de Bezons
78420 - CARRIERES SUR SEINE
☎ 01 39 68 17 73 – Fax 01 39 68 07 27
www.usc.asso.fr
Email : secretariatgeneral@usc.asso.fr

Cadre réservé USC
N° adhérent :

ATTESTATION CE PAR MAIL

Si oui cocher la case

ADHÉRENT

NOM : Prénom :
Date de naissance : Sexe : F M
Adresse :
Code postal Ville :
☎ :
@ :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

NOM : Prénom
Adresse :
Code postal : Ville :
☎ père : ☎ mère :
Personnes à prévenir en cas d'urgence
NOM, prénom : ☎ :
NOM, prénom : ☎ :

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engage à le respecter. <http://www.usc.asso.fr/> - Administration / Bureau

- J'autorise l'USC à utiliser mon image ou celle de mon enfant pour sa communication interne et externe.

Le :

Signature :

COTISATIONS

KARATÉ	Adhésion USC	Licence FFK	Cotisation section	TOTAL à payer
Jeunes de 7 à 13 ans	24 €	37 €	160 €	221 €
À partir de 14 ans & adultes	24 €	37 €	217 €	278 €
SELF DÉFENSE	Adhésion USC	Licence FFK	Cotisation section	TOTAL à payer
A partir de 16 ans & adultes	24 €	37 €	79 €	140 €

* si vous avez déjà réglé l'adhésion USC de 24 € dans une autre section vous devez la soustraire du montant total.

* Réduction de 25 % sur la cotisation de section à partir de la 3ème personne de la même famille.

JOURS - HORAIRES - LIEU DES COURS

KARATÉ Jeunes 7 à 13 ans	Mardi et Jeudi	19 h 00 / 20 h 00	Gymnase les Pierres Vives
KARATÉ à partir de 14 ans et adultes	Mardi et Jeudi	20 h 00 / 22 h 00	
SELF DÉFENSE A partir de 16 ans et adultes	Vendredi	19 h 30 / 21 h 00	

RENSEIGNEMENTS UTILES

Contact : Didier LORHO, président de la section
☎ 06.19.74.32.00
@ uechiryu.europe@gmail.com

Site internet : <http://www.karate.usc.asso.fr/>

 <https://www.facebook.com/groups/uechi.ryu.Carrieres>

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Fiche d'inscription + règlement + 1 photo d'identité

SANTÉ

1) **Mineur** : Attestation sur l'honneur complétée et signée

2) **Majeur renouvellement certificat médical -3 ans** : Attestation sur l'honneur complétée et signée

3) **Majeur nouvel adhérent** : Certificat médical de non contre indication